GRAND CONSEIL

Postulat Dominique Virdis Yerly 212.02
JPM

Sécurité des citoyens

_____

(dépôt et développement)

Quelles mesures le Conseil d'Etat prend-il face à l'insécurité des citoyens et des politiques ?

L'intensification de la violence, de tout ordre, d'un bout à l'autre de notre pays et des pays qui nous entourent, engendre une forme d'insécurité qui touche tous les âges et classes de notre population.

N'est-il pas du ressort du gouvernement et des politiques d'agir pour identifier, éviter, contrôler et résorber cette recrudescence de violence ?

Comme vous avez pu vous en rendre compte lors des derniers événements politiques français, les populations continuent de réclamer des gouvernements responsables. Il est légitime de se poser ces mêmes questions.

Ce sont les sentiments d'insécurité et de peur qui touchent une large partie de la population. Les résultats des statistiques et enquêtes montrent que la majorité de la population perçoit la criminalité comme une menace. La peur de la criminalité n'est cependant pas toujours fondée. Le risque d'être victime d'un délit n'est nulle part aussi minime qu'en Suisse. Toutefois, certains types de délits peuvent évoluer de manière différente et constituer une source de risques particuliers pour la population en général.

Dans le but d'assurer la sécurité de la population et des politiques, je demande, par voie de postulat, que le Conseil d'Etat présente les mesures qu'il se propose d'appliquer aux directions concernées par ce problème.

(Sig.) Dominique Virdis Yerly, députée
et 32 cosignataires

12 juin 2002